



# **RAPPORT FINANCIER ANNUEL CONSOLIDE**

**31 Décembre 2015**

*Société anonyme au capital de 691 200 euros.*

*Siege social: 92-98, Boulevard Victor Hugo, 92110 Clichy.*

*RCS Nanterre 390 081 156*

*Activité : Services de Télécommunication*

# 1. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015

## BILAN CONSOLIDE EN NORME IFRS

Milliers d'euros	Notes	2015-12	2014-12	2013-12
<b>Actif</b>				
<i>Actifs non courants</i>				
Immobilisations Incorporelles	1	2 063	1 930	1 878
Immobilisations Corporelles	2	1 070	984	914
Instruments Financiers		0	0	0
Actifs Financiers	3	172	171	167
Autres Créances		0	0	0
Impôts Différés Actifs	4	1 010	518	419
<b>Total actifs non courants</b>		<b>4 316</b>	<b>3 603</b>	<b>3 379</b>
<i>Actifs courants</i>				
Stocks et Encours	5	265	230	152
Créances Clients	6	1 820	1 364	1 195
Actifs financiers Courants		0	0	0
Autres créances	7	773	896	1 387
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	8	7 624	4 332	3 800
<b>Total actifs courants</b>		<b>10 482</b>	<b>6 822</b>	<b>6 535</b>
<b>Total Actif</b>		<b>14 798</b>	<b>10 425</b>	<b>9 913</b>
<b>Passif</b>				
<i>Capitaux propres</i>				
Capital social		691	760	760
Prime d'émission		426	1 609	1 609
Réserves consolidées		76	76	28
Report à nouveau		1 884	1 192	347
Résultat de la période		2 270	1 248	894
Actions d'autocontrôle		-1 436	-1 311	-876
<b>Total Capitaux Propres</b>		<b>3 911</b>	<b>3 573</b>	<b>2 761</b>
<i>Passifs non courants</i>				
Dettes financières non courantes	9	4 823	1 926	2 035
Avantages du personnel	10	57	63	24
Impôts différés passifs		0	0	0
Autres passifs		0	0	0
<b>Total passifs non courants</b>		<b>4 880</b>	<b>1 988</b>	<b>2 059</b>
<i>Passifs courants</i>				
Dettes financières courantes		0	2	3
Provisions	11	208	14	175
Fournisseurs	12	3 475	2 790	3 161
Dettes fiscales et sociales	13	1 522	1 316	1 221
Autres passifs	14	802	741	533
<b>Total passifs courants</b>		<b>6 007</b>	<b>4 863</b>	<b>5 093</b>
<b>Total Passif</b>		<b>14 798</b>	<b>10 425</b>	<b>9 913</b>

## RESULTAT FINANCIER CONSOLIDE EN NORMES IFRS

Milliers d'euros	Notes	2015-12	2014-12	VAR %	2013-12	VAR %
<b>Chiffre d'affaires</b>	15	24 132	22 345	8,0	21 429	4,3
Coût des services et produits consommés	16	-11 819	-11 362	4,0	-11 060	2,7
Autres charges externes	17	-2 682	-2 807	-4,4	-3 324	-15,6
Impôts et taxes		-436	-404	8,1	-389	3,8
Charges de personnel	18	-5 709	-5 257	8,6	-4 442	18,4
Dotations aux Amortissements	1 & 2	-1 079	-927	16,4	-969	-4,4
Dotations aux Provisions	19	-421	-269	56,6	-278	-3,2
Autres produits & Charges	20	-45	-157	-71,4	-90	73,1
<b>Résultat opérationnel</b>		1 940	1 163	66,8	878	32,5
Dont résultat opérationnel récurrent	21	2 068	1 344	53,9	1 105	21,7
Charges Financières	22	-55	-45	20,8	-38	20,0
Produits Financiers	22	45	31	43,9	54	-42,2
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence						
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôts</b>		1 930	1 149	68	894	29
Impôts sur le résultat	23	340	99	242	0	-
<b>Résultat net</b>		2 270	1 248	82	894	40
Dont Résultat des activités poursuivies		2 270	1 248	82	894	40
Dont Résultat des activités abandonnées						
<b>Résultat net revenant</b>						
- aux actionnaires de la Société		2 270	1 248	82	894	40
- aux intérêts minoritaires						
<b>Résultat net par action</b>						
- des activités poursuivies	24	1,05	0,53	100	0,38	40
- dilué des activités poursuivies	24	1,05	0,53	100	0,38	40
<b>Résultat net par action de l'ensemble consolidé</b>		-	-		-	-
- de l'ensemble consolidé	24	1,05	0,53	100	0,38	40
- dilué de l'ensemble consolidé	24	1,05	0,53	100	0,38	40

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Milliers d'euros	Part du groupe				Capitaux - propres - part du groupe	Capitaux - propres - part des minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés			
Capitaux propres au 31 décembre 2012	904	4 390	-893	374	4 775		4 775
Changement des méthodes comptables							
Capitaux propres au 31 décembre 2012 corrigés	904	4 390	-893	374	4 775		4 775
Opérations sur capital	-144	-2 781			-2 925		-2 925
Opérations des titres auto-détenus			17		17		17
Affectation des résultats		374		-374			
Résultat net de l'exercice				894	894		894
Autres éléments du résultat global							
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	760	1 983	-876	894	2 761		2 761
Variation de périmètre							
Capitaux propres au 31 décembre 2013	760	1 983	-876	894	2 761		2 761
Changement des méthodes comptables							
Capitaux propres au 31 décembre 2013 corrigés	760	1 983	-876	894	2 761		2 761
Opérations sur capital							
Opérations des titres auto-détenus			-435		-435		-435
Affectation des résultats		894		-894			
Résultat net de l'exercice				1 248	1 248		1 248
Autres éléments du résultat global							
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	760	2 877	-1 311	1 248	3 574		3 574
Variation de périmètre							
Capitaux propres au 31 décembre 2014	760	2 877	-1 311	1 248	3 574		3 574
Changement des méthodes comptables (IFRIC 21)		31			31		31
Capitaux propres au 31 décembre 2014 corrigés	760	2 908	-1 311	1 248	3 605		3 605
Opérations sur capital	-69	-1 183	1 252				
Opérations des titres auto-détenus			-1 376		-1 376		-1 376
Affectation des résultats		661		-661			
Paiement de Dividendes				-588	-588		-588
Résultat net de l'exercice				2 270	2 270		2 270
Autres éléments du résultat global							
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	691	2 385	-1 436	2 270	3 911		3 911
Variation de périmètre							
Capitaux propres au 31 décembre 2015	691	2 385	-1 436	2 270	3 911		3 911

## **TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE**

Milliers d'euros		2015-12	2014-12	2013-12
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>				
+ Résultat net revenant aux actionnaires de la société	A	2 270	1 248	894
- Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	B	1 285	834	1 107
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations		1 079	902	971
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation			39	41
- / + Dotations aux provisions des actifs courants		18	-9	
- / + Dotations aux provisions des actifs non-courants			25	
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants		-6	38	
- / + Dotations aux provisions des passifs courants		194	-161	95
- / + Autres variations *				
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>A+B</b>	<b>3 555</b>	<b>2 082</b>	<b>2 001</b>
+ Coût de l'endettement financier net				
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)		-340	-99	
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité		445	186	527
<b>= Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>C</b>	<b>3 660</b>	<b>2 169</b>	<b>2 528</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>				
- Opérations de fusion				
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 325	-1 076	-835
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		25		
- Acquisitions d'immobilisations financières			-14	
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ / - Variation des prêts et avances consentis				
+ / - Variation de périmètre		-125	-435	17
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement				
<b>= Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>D</b>	<b>-1 424</b>	<b>-1 525</b>	<b>-818</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>				
+ Augmentation ou (-) diminution du capital		-1 252		-2 925
- Versements de Dividendes		-588		
+ Augmentation d'emprunt		4 030	15	2 000
- Remboursements d'emprunts (y compris location financement)		-1 133	-126	-53
- Intérêts financiers nets versés (y compris location financement)				
+ / - Variation des comptes courants (hors groupe)				
+ / - Variation des avances conditionnées				
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations de financement				
<b>= Total flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>E</b>	<b>1 057</b>	<b>-111</b>	<b>-978</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE NETTE</b>				
Trésorerie à l'ouverture (D)	F	4 330	3 797	3 066
Trésorerie de clôture (E)	G	7 624	4 330	3 797
<b>Variation de trésorerie nette ( A+B+C = D-E )</b>		<b>3 293</b>	<b>533</b>	<b>731</b>

## 2. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015

### 2.1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

KEYYO est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales. KEYYO est domiciliée en France. Le siège social est sis au 92-98 Boulevard Victor Hugo, Clichy.

Les actions sont admises aux négociations sur NYSE Alternext à Paris. Les négociations se déroulent en continu sous le code ISIN FR0000185621 et sous le nouveau code mnémonique ALKEY.

La société KEYYO est un des premiers opérateurs de téléphonie sur IP en France ayant fait le choix, en 2005, du protocole SIP. Elle maîtrise une architecture 100% IP développée par ses équipes de Recherche & Développement, à partir de technologies ouvertes.

Le groupe KEYYO s'adresse à diverses cibles :

- Les entreprises avec des offres IP centrex, de trunking SIP, de collecte 08AB et de téléphonie mobile.
- Les particuliers avec des offres de téléphonie en majorité à l'international
- Les opérateurs avec des offres fixes et mobiles en marque blanche.

En date du 27 Avril 2016, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de KEYYO pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Ces états seront soumis à l'approbation des actionnaires de KEYYO lors de leur Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 15 Juin 2016.

### 2.2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Le 26 octobre 2011, KEYYO a fait l'acquisition de 100 % du capital de la société A-Tribu Telecom, opérateur de réseau spécialisé dans la fourniture de solutions de téléphonie fixe et mobile auprès des TPE et PME. En 2012, la dénomination de cette filiale est devenue KEYYO PROXIMITE.

Au 31 décembre 2015, 2014 et 2013 le périmètre s'établi comme suit :

Nom de la société	Forme Juridique	% d'intérêts	Méthode de consolidation
<b>KEYYO (société mère)</b> 92-98 Bd Victor Hugo 92115 Clichy	<b>SA</b>	<b>100 %</b>	<b>IG</b>
<b>KEYYO PROXIMITE</b> 31 rue Leroux 55000 LIGNY EN BARROIS	<b>SAS</b>	<b>100 %</b>	<b>IG</b>

### 2.3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le conseil d'administration du 25 février 2015, agissant sur délégation consentie par l'assemblée générale mixte du 5 juin 2014, a décidé de réduire le capital social de Keyyo par annulation de 215.000 actions auto-détenues. Le montant du capital a été réduit en conséquence de 68.800 euros pour être ramené de 760.000 euros à 691.200 euros. Il se compose de 2.160.000 actions de 0,32 euros de nominal chacune.

Le 21 mai 2015, Truffle Capital, ancien actionnaire majoritaire de Keyyo a annoncé la cession de l'intégralité de ces participations dans le groupe. Au cours de cette opération, Keyyo a procédé au rachat direct en autocontrôle d'une ligne de 120.000 titres au prix de marché au jour de l'opération soit 7.75€ par actions.

Le 17 juin 2015, l'assemblée générale mixte de Keyyo statuant à titre extraordinaire, a instauré un droit de vote double aux actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis au moins deux ans au nom du même actionnaire. Suite à l'assemblée, sur les 2.160.000 actions composant le capital, 202.085 titres en autocontrôle étaient privées de droit de vote, et 638.628 actions bénéficiaient d'un droit de vote double.

Dans sa sixième résolution, l'assemblée générale du 17 juin 2015 a également approuvé sur proposition du conseil d'administration, le paiement d'un premier dividende de 30 centimes par action. Le versement de ce coupon a été réalisé le 22 juin 2015 pour 588K€, les titres formant l'autocontrôle n'étant pas rémunérés.

## **2.4. BASE DE PRÉPARATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

### **2.4.1. Principe généraux - Référentiel comptable**

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'Euro, monnaie fonctionnelle de la société, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés du groupe KEYYO au 31 décembre 2015 ont été établis en conformité avec les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales IFRS. Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards) ainsi que des interprétations liées.

Les principes comptables appliqués pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2014, à l'exception des normes, amendements et interprétations des normes, entrant en vigueur au 1er janvier 2015 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes, qui ont été appliqués.

Il s'agit principalement de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » qui précise quel est le fait générateur déclenchant la comptabilisation d'un passif relatif au paiement d'une taxe ou d'une contribution, n'entrant pas dans le champ d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » et / ou ne sont pas relatifs à des rémunérations dans le champ d'IAS 19 « Avantages du personnel ». Le fait générateur correspond ainsi à la date d'exigibilité fiscale de la taxe ou contribution. L'application rétrospective de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes », a conduit au retraitement des états financiers consolidés présentés à titre de comparatif. L'application de cette interprétation n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat de base ou dilué par action et n'a eu aucun impact sur les flux de trésorerie liés à l'exploitation, aux activités d'investissements ou activités de financement du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2014.

Par ailleurs, le groupe KEYYO n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes publiées dont l'application ne sera obligatoire que pour les prochains exercices. Il s'agit principalement des normes suivantes :

- IFRS 9 – « Instruments financiers », publiée en juillet 2014, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 selon la proposition de l'IASB (non encore approuvé par l'Union Européenne) ;
- IFRS 15 – « Revenus des contrats avec les clients », publiée en mai 2014, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 (non encore approuvé par l'Union Européenne).

L'impact de ces nouvelles normes est en cours d'analyse.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ou interprétation par anticipation.

### **2.4.2. Jugements**

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont incluses en note 2.5 et concernent principalement :

- la reconnaissance du revenu,

- la valorisation des impôts différés,
- l'immobilisation des frais de recherche et développement.

### 2.4.3. Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations. Les estimations significatives réalisées par KEYYO pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable des goodwill ainsi que des immobilisations incorporelles et corporelles
- l'évaluation des provisions
- l'évaluation des engagements de retraite et assimilés
- l'estimation des frais de développement activables

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, KEYYO révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour.

## 2.5. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

#### Frais de recherche

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière, commerciale et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs ;
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

### Regroupement d'entreprises et goodwill (IFRS3)

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

La contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition (sauf exceptions), y compris pour la part des participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées soit à la juste valeur, soit à leur



quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition.

Le goodwill est évalué comme étant la différence entre :

- La juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, et,
- Le montant net, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à la juste valeur (sauf exceptions)

Si la différence est négative, elle est comptabilisée en profit directement dans le résultat de l'exercice en tant qu'acquisition à des conditions avantageuses.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

#### Goodwill :

Le goodwill lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». Il est soumis à un test annuel de dépréciation au minimum et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la ligne dépréciations d'immobilisations

#### **Immobilisations corporelles (IAS 16)**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

<b>Nature des biens immobilisés</b>	<b>Durée</b>
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

#### **Les contrats de location (IAS 17)**

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif et comptabilisées initialement à leur juste valeur ou si celle-ci est inférieure à la valeur actualisée des paiements minimums au titre de la location. Après la comptabilisation initiale, elles sont comptabilisées selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif. Elles sont amorties sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats qui au regard de cette norme ne transfèrent pas la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur, sont considérés comme des contrats de location simple.

Les loyers des contrats de location sont comptabilisées en charges sur une base linéaire sur la durée de location.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

### **Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles (IAS 36)**

Le Groupe s'assure que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur moins les coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique un test de dépréciation des immobilisations incorporelles (y compris le goodwill) et corporelles. Par ailleurs, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

### **Actifs financiers non courants (IAS 39)**

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires des biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à l'IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur (augmentée le cas échéant des frais de transaction). Puis, ils sont comptabilisés au coût amorti.

### **Stocks et en-cours (IAS 2)**

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

### **Créances et autres actifs financiers courants (IAS 39)**

Les créances clients et autres actifs financiers courants sont comptabilisées initialement à leur juste valeur (augmentée le cas échéant des coûts de transaction), qui correspond en général à leur valeur nominale, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des dépréciations.

La dépréciation des créances et des autres actifs financiers courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Il s'agit principalement de comptes à terme et dans une moindre mesure de valeurs mobilières de placement. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat ;
- les comptes bancaires débiteurs et créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan) ;
- les comptes de caisse.

### **Actions propres (IAS 32)**

Selon l'IAS 32 « instruments financiers », si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres par application de l'IAS 32.

Au 31 décembre 2015, la société détenait un total de 200.523 titres d'autocontrôle dont 8 401 titres relatifs au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008. Au 31 décembre 2014, le groupe Keyyo détenait 227.835 titres.

### **Dettes financières, dettes fournisseurs et autres passifs financiers courants (IAS 39)**

Les dettes financières, dettes fournisseurs et autres passifs financiers courants sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La part à moins d'un an des dettes financières est présentée en dette courante conformément à l'IAS 1.

### **Avantages au personnel (IAS 19)**

La provision constituée au titre des avantages au personnel concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à sa valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant au coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

L'allongement de la durée du travail n'a pas un impact significatif sur le montant de la provision.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

### **Autres avantages accordés aux salariés**

Avec la disparition du dispositif DIF au 1<sup>er</sup> janvier 2015, il n'y a plus d'engagement hors bilan relatif aux salariés.

### **Provisions (IAS 37)**

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements mentionnés en annexe.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

### **Impôts différés (IAS 12)**

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33,33 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et le cas, échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés. A ce titre, la croissance régulière des résultats du groupe nous a poussés à revoir nos estimations de cet actif en 2015. Nous valorisons désormais deux années d'imposition différée contre une seule année auparavant.

### **Crédit d'impôt recherche (IAS 20)**

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20.

Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (Inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou comptabilisées en résultat.

KEYYO immobilise ses frais de recherche et développement selon la norme IAS 38.

Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt de l'année 2015 s'élève à 42 K€ contre 85K€ l'an dernier. Le remboursement va être demandé au cours de l'année 2016. Ce crédit sera constaté en produit sur la durée d'amortissement des frais de développement y afférents, soit 3 ans.

### **Crédit d'impôt innovation (IAS 20)**

Le crédit impôt innovation est un dispositif fiscal complémentaire au crédit impôt recherche, créée en 2013. Il est assimilable à une subvention sur le développement de produits novateurs, et il entre à ce titre dans le champ d'application de la norme IAS 20.

Les frais engagés au titre du développement de produits ont été immobilisés en 2015. De ce fait le crédit impôt innovation correspondant sera étalé sur leur durée d'amortissement. Le crédit impôt innovation 2015 représente 67K€ contre 33K€ en 2014.

### **Résultat par action (IAS 33)**

Le Groupe KEYYO présente un résultat net par action.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice. Le résultat dilué par action a été calculé à partir du résultat (part du Groupe) et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

### **Chiffre d'affaires**

Le groupe Keyyo distribue principalement des services et licences de téléphonie et d'accès par abonnement. La majeure partie de l'activité est par nature récurrente, à facturation mensuelle, et évolue en fonction du parc de services et licences en activité.

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur ;
- les revenus liés aux minutes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la consommation réelle de ces minutes consommées par les clients. Des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation de ces minutes (générant des coûts de trafic correspondant) ;
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de reversements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

### **Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers**

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe KEYYO de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés ».

### **Coûts des services et produits consommés**

Les coûts des services consommés comprennent le coût d'achat des minutes vendues, le coût d'achat des matériels vendus, ainsi que le coût des réseaux de distributions indirects et des frais de réseaux & d'hébergement.

## **INFORMATIONS SECTORIELLES**

### **Secteur opérationnels**

L'analyse du Groupe KEYYO est organisée autour de trois pôles d'activités, gérés distinctement :

- Le Pole Entreprise ;
- Le Pole Proximité ;
- Le Pole Particuliers.

Cette information sectorielle provient des tableaux de bord et indicateurs examinés régulièrement par la direction pour évaluer la performance du Groupe conformément à la norme IFRS 8.22 et aux recommandations de l'AMF.

Le pôle entreprise correspond à la vente directe ou indirecte de nos solutions de téléphonie et d'accès aux PME et TPE Française. Cette distribution est réalisée via le web, depuis notre plateforme commerciale pour les TPE, ou par un pôle dédié dès lors que la taille du client ou la complexité de sa solution le nécessite.

Le pôle proximité distribue les mêmes solutions via des agences locales basées dans l'est et le sud est.

Enfin, le secteur d'activité des particuliers regroupe le secteur historique de l'entreprise, la vente de minute aux téléboutiques présentes en France et à l'étranger via nos solutions de téléphonie sur IP. Ce secteur est en déclin significatif, mais KEYYO a renforcé sa part de marché en France. Le pôle particulier contient également une petite partie de vente par abonnements auprès des particuliers.

### **Informations géographiques**

Le Groupe KEYYO est organisé autour de deux zones géographiques :

- La France, qui constitue son principal marché aujourd'hui ;
- Et l'Export, qui regroupe des ventes principalement en zone EMEA.

## 2.6. NOTES SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF

### Note 1 : Immobilisations incorporelles

Milliers d'euros	Goodwill	Marques, logiciels et brevets	Frais de R&D	Autres immob. Incorp.	Total
<b>VALEURS BRUTES</b>					
31-déc-13	1 438	397	2 299		4 134
Acquisitions	1	72	456		529
Changement de périmètre					
Cessions	-397	-47	-160		-604
31-déc-14	1 042	422	2 594		4 058
Acquisitions		178	467		645
Changement de périmètre					
Cessions	-100				-100
31-déc-15	942	600	3 062		4 603
<b>AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>					
31-déc-13	473	223	1 560		2 255
Dotations	25	88	360		474
Changement de périmètre	-26	26			
Cessions	-397	-44	-160		-601
31-déc-14	75	293	1 760		2 128
Dotations	5	83	403		492
Changement de périmètre					
Cessions	-80				-80
31-déc-15	0	377	2 164		2 540
<b>VALEURS NETTES</b>					
31-déc-13	965	174	739		1 878
31-déc-14	967	129	834		1 930
31-déc-15	942	223	898		2 063

- Goodwill

Ce poste comprends le goodwill de Keyyo Proximité pour 714K€ ainsi que celui pour notre activité Téléphonie Mobile à hauteur de 228K€. Ces deux activités se sont développées depuis leur acquisition, et les tests réalisés sur ces actifs à partir des méthodes de DCF et de multiples de chiffre d'affaires ont permis de confirmer l'absence de dépréciation.

- Marque, Logiciel et brevet

Keyyo a réalisé des acquisitions de licences logicielle et d'itinérance pour 178K€ en 2015. En 2014 ces investissements représentaient 72K€

- Frais de recherche et développement

Depuis 2004, KEYYO immobilise les frais de recherche et développement engagés pour les projets de développement mis en œuvre. En 2015, ces charges ont été activés pour un montant total de 467K€.

Le montant des frais de activés par projet se présente comme suit :

Immobilisations R&D en K€	2015	2014	2013
Architecture SIP	48	43	39
Système d'Information - Extranet	33	45	74
Système de Facturation	53	86	86
E Commerce - Panier Universel	56	69	93
Poste Standardiste			3
Keyyo Suite		62	89
Connecteurs API	41	152	
Selfcare	180		
MVNO	56		
<b>Total</b>	<b>467</b>	<b>456</b>	<b>384</b>

## Note 2 : Immobilisations corporelles

Milliers d'euros	Terrain & Construction	Matériels et outillages industriels	Installations et Matériels	Autres	Total
<b>VALEURS BRUTES</b>					
	<b>31-déc.-13</b>	<b>1 257</b>	<b>1 158</b>	<b>80</b>	<b>2 495</b>
Acquisitions		28	492	27	547
Changement de périmètre					
Cessions		-15	-226	-3	-244
	<b>31-déc.-14</b>	<b>1 270</b>	<b>1 424</b>	<b>104</b>	<b>2 799</b>
Acquisitions		102	577		680
Changement de périmètre			94	-94	
Cessions			-189	-6	-195
	<b>31-déc.-15</b>	<b>1 373</b>	<b>1 906</b>	<b>5</b>	<b>3 284</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>					
	<b>31-déc.-13</b>	<b>875</b>	<b>657</b>	<b>49</b>	<b>1 580</b>
Dotations		162	283	8	453
Changement de périmètre					
Cessions		-15	-201	-2	-218
	<b>31-déc.-14</b>	<b>1 022</b>	<b>738</b>	<b>55</b>	<b>1 815</b>
Dotations		133	454		587
Changement de périmètre			50	-50	
Cessions			-189		-189
	<b>31-déc.-15</b>	<b>1 155</b>	<b>1 054</b>	<b>5</b>	<b>2 213</b>
<b>VALEURS NETTES</b>					
	<b>31-déc.-13</b>	<b>383</b>	<b>502</b>	<b>31</b>	<b>914</b>
	<b>31-déc.-14</b>	<b>249</b>	<b>686</b>	<b>49</b>	<b>984</b>
	<b>31-déc.-15</b>	<b>218</b>	<b>852</b>	<b>0</b>	<b>1 070</b>

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériels informatiques, téléphonique, de mobilier et d'aménagements. Nos investissements sur ces éléments ont augmentés en 2015 pour soutenir notre croissance.

## Note 3 : Actifs financiers non courants

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Part non courante - dépôts et cautionnements	172	171	167
Part non courante - Titres de participations	0	0	0
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations	0	0	0
Part courante - dépôts et cautionnements	0	0	0
Part courante - Comptes à termes	0	0	0
Part courante - autres créances immobilisées	0	0	0
Part courante - créances nettes rattachées à des participations	0	0	0
<b>Total actifs financiers</b>	<b>172</b>	<b>171</b>	<b>167</b>
Part non courante	172	171	167
Part courante	0	0	0

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de services auprès d'autres opérateurs de téléphonie.



#### Note 4 : Impôts différés

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Impot Différé N+1	526	518	419
Impot Différé N+2	484	0	0
<b>Impôts différés actifs</b>	<b>1 010</b>	<b>518</b>	<b>419</b>

Les impôts différés correspondent à l'activation de déficits reportables uniquement.

La croissance régulière de nos résultats nous a amené à revoir l'estimation de ces actifs. Nous activons désormais 2 années au lieu d'une auparavant de manière à refléter de manière plus juste la valeur de cet actif.

Les impôts différés sont calculés sur base budgétaire reconduite sur deux années.

#### Note 5 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Matériel de Téléphonie Fixe	258	219	147
Matériel Téléphonie Mobile	8	14	8
Dépréciations	-1	-3	-3
<b>Total Stock et en-cours</b>	<b>265</b>	<b>230</b>	<b>152</b>

Les stocks sont principalement constitués de matériel de téléphonie fixe et mobile.

Leur volume a continué de progresser en 2015 avec l'accélération de la croissance sur le segment entreprise.

#### Note 6 : Créances Clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Créances clients brutes	1 358	973	895
Dépréciations	-293	-274	-283
Créances clients nettes	1 065	699	612
Clients – factures à établir	793	693	617
Clients - avoirs à établir	-38	-28	-34
<b>Total</b>	<b>1 820</b>	<b>1 364</b>	<b>1 195</b>

Le poste client progresse en 2015 du fait de la croissance de l'activité, et du développement du pôle opérateur dont les délais de règlement sont plus longs. Nous enregistrons également des retards de règlement avec l'opérateur SFR, qui nous règle par compensation de ses propres factures vers Keyyo, ces retards de paiements ont donc un impact limité sur notre BFR mais augmentent conjointement nos soldes clients et fournisseurs.

#### Note 7 : Actifs courants

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Acomptes et Avances	27	97	86
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	74	45	301
Créances sociales	54	46	36
Créances fiscales	436	540	628
Autres créances diverses	-	-	0
Charges constatées d'avance	182	168	337
<b>Total</b>	<b>773</b>	<b>896</b>	<b>1 387</b>

Le poste des actifs courants diminue de 123K€ en 2015.

La baisse des acomptes et avances est principalement lié à l'optimisation de nos conditions d'achat et la baisse de volumes de minutes prépayées. Nos créances fiscales ont été réduites avec le paiement par l'état de crédit d'impôts relatifs aux exercices 2013 et 2014.

## Note 8 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Compte à terme	6 248	3 221	2 552
Trésorerie et équivalent trésorerie	1 374	1 109	1 246
Valeurs Mobilières de placements	2	2	2
<b>Total</b>	<b>7 624</b>	<b>4 332</b>	<b>3 800</b>
<i>Trésorerie Nette de Dettes Financières</i>	<b>2 801</b>	<b>2 404</b>	<b>1 761</b>

Le détail des flux de trésorerie 2013-2015 est indiqué en page 5.

Notre trésorerie brute progresse de 3.292K€ à 7.624K€, notre situation nette de dette progresse de 397K€ malgré la réduction de capital, la hausse des investissements et le versement d'un premier dividende.

Les comptes à terme souscrits ont une durée de 1 à 3 mois.

## Note 9 : Dettes financières

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Dépôts et cautions reçus	48	51	35
Crédit à moyen terme	4 774	1 875	2 000
Découverts bancaires	-	2	3
Location financement	-	-	-
<b>Dettes financières totales</b>	<b>4 823</b>	<b>1 928</b>	<b>2 039</b>
Part à moins d'un an	680	502	128
Part à plus d'un an	4 143	1 426	1 910
- dont entre 1 et 5 ans	4 143	1 426	1 910
- dont à plus de 5 ans	-	-	-

2 nouvelles lignes de crédit de 2 millions d'euros sur 5 ans ont été négociées en 2015 auprès de nos établissements bancaires afin d'augmenter notre trésorerie disponible. L'une des deux lignes d'un million d'euros levée en 2013 a été remboursée à cette occasion. La ligne de crédit d'un million d'euros restante est à échéance septembre 2018.

## Note 10 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Valeur des engagements	57	63	24
<i>Coût des services</i>			
Coût de l'actualisation			
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>63</b>	<b>24</b>

L'avantage au personnel est constitué de la provision d'indemnité pour départ à la retraite. Son montant a légèrement baissé en 2015 du fait de la hausse des taux d'actualisation notamment.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- taux d'actualisation : 2.03%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de turnover moyen : 19.85%

## Note 11 : Provisions – Part courante

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Provision pour impôt	-	-	152
Litiges sociaux	200	-	-
Litiges commerciaux	8	8	23
Autres litiges	-	6	-
<i>Nouvelles provisions</i>	200	6	152
<i>Provisions utilisées</i>	6	167	4
<i>Provisions reprises sans être utilisées</i>			
<b>Total Provisions</b>	<b>208</b>	<b>14</b>	<b>175</b>

Une provision sociale de 200K€ a été constatée fin 2015. Elle concerne des ruptures conventionnelles en cours de négociation à la clôture de l'exercice et en cours de réalisations début 2016.

## Note 12 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Fournisseurs d'exploitation	1 668	1 445	1 697
Fournisseurs d'immobilisation	-	-	-
Fournisseurs – factures non parvenues	1 808	1 345	1 464
<b>Total fournisseurs</b>	<b>3 475</b>	<b>2 790</b>	<b>3 161</b>

Le montant des créances fournisseurs a augmenté fin 2015 du fait d'un nombre plus important de factures non parvenues en fin d'exercice et du retard dans les compensations avec notre fournisseurs et client SFR.

## Note 13 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Dettes sociales	999	850	747
Dettes fiscales	523	467	474
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 522</b>	<b>1 316</b>	<b>1 221</b>

Les dettes sociales du groupe augmentent depuis 2 ans avec la croissance de notre activité et l'intégration de notre plateforme opérationnelle d'Abbeville. Les dettes fiscales sont impactées par le calcul d'un premier montant d'IS pour 2015 de 145K€, les déficits n'étant reportables que pour moitié au-delà d'un million d'euros de résultat fiscal.

## Note 14 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Comptes courants d'associés	-	-	-
Dettes sur acquisition immo.financière	-	-	-
Créditeurs divers	45	42	37
Avances conditionnées	-	-	-
Clients créditeurs	74	60	63
Produits constatés d'avance	683	639	433
<b>Total autres passifs</b>	<b>802</b>	<b>741</b>	<b>533</b>

Les produits constatés d'avance comprennent les crédits d'impôts recherche et innovation pour un montant de 210K€.

## 2.7. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### Note 15 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Pole Entreprise	17 960	15 649	14 336
Pole Proximité	1 581	1 386	919
Pole Particulier	4 591	5 311	6 174
<b>Total</b>	<b>24 132</b>	<b>22 345</b>	<b>21 429</b>
<i>Ventes B to B</i>	<i>81,0%</i>	<i>76,2%</i>	<i>71,2%</i>
<i>Ventes B to C</i>	<i>19,0%</i>	<i>23,8%</i>	<i>28,8%</i>

Le Chiffre d'affaire B to B continue de progresser rapidement en 2015 sur l'ensemble des activités et permet désormais à Keyyo d'afficher une croissance solide malgré le déclin de son cœur historique sur le marché des particuliers. Le Chiffre d'Affaires 2015 clôture en progression de 8%, le segment entreprise affichant 14.2% de croissance et représentant désormais 81% de l'activité. Cette tendance positive devrait se poursuivre au cours des trimestres à venir.

### Note 16 : Coûts des services et produits consommés

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Coût d'achat des minutes vendues	8 444	8 257	7 986
Coût d'achat des matériels vendus	345	422	502
Coût des réseaux de distribution indirects	2 512	2 185	2 125
Frais de réseaux et d'hébergement	519	498	447
<b>Total des coûts des services et produits consommés</b>	<b>11 819</b>	<b>11 362</b>	<b>11 060</b>

Le développement de notre activité entreprise a généré une hausse du trafic téléphonique France et des reversements liés à la distribution. La baisse du marché particulier, particulièrement téléboutique, génère une diminution de nos achats de trafic international.

### Note 17 : Autres charges externes

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Dépenses marketing	679	714	575
Sous-traitance & Installation	226	224	161
Locations	445	449	391
Entretien et maintenance	150	122	127
Assurances	54	62	66
Personnel détaché	365	577	1 244
Honoraires	353	295	391
Frais de déplacement	189	166	154
Frais postaux et de télécommunication	55	51	59
Autres postes divers	167	148	156
<b>Total des principaux postes</b>	<b>2 682</b>	<b>2 807</b>	<b>3 324</b>

Les autres achats et charges externes poursuivent leur baisse en 2015 du fait de l'internalisation du personnel d'Abbeville qui a réduit les dépenses de personnel détachés. Ces charges sont désormais comptabilisées dans la masse salariale.

Nos dépenses marketing ont légèrement reculé en 2015. Notre présence sur les différents médias, (web, magazine, télévision) a augmenté. Mais les investissements dans notre nouvelle image de marque ainsi que la création de nouveaux spots publicitaires avaient été enregistrés dès 2014. Le reste des dépenses évolue peu.

## Note 18 : Charges de Personnel

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Charges de personnel	6 215	5 761	4 895
Charges de personnel immobilisées	- 467	- 456	- 384
Subventions d'exploitation (CIR - CII)	- 63	- 48	- 70
Participation aux bénéficiaires	25	-	-
<b>Charges de Personnel Nettes</b>	<b>5 709</b>	<b>5 257</b>	<b>4 442</b>

Les charges de personnel ont poursuivi leur croissance en 2015 :

- L'internalisation de notre plateforme d'Abbeville courant 2014 a joué en année pleine sur l'exercice 2015.
- Nous avons également renforcé nos Pôles Commerce et Recherche et Développement.

Les charges de personnel immobilisées correspondent aux coûts internes des salariés concernés par les projets de recherche et développement, elles diminuent le coût global des charges de personnel.

Les Effectifs du groupe à la date de clôture sont les suivants :

Effectif de la société	2015-12	2014-12	2013-12
- Cadres	53	50	47
- Non Cadres	54	50	25
- Apprenti	1	1	2
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>101</b>	<b>74</b>
- Keyyo	101	94	67
- Keyyo Proximité	6	7	7

## Note 19 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Depreciation Nettes & Pertes sur poste Client	227	245	263
Variation des Provisions sur Litiges & IDR	194	23	15
<b>Total variations de provisions</b>	<b>421</b>	<b>269</b>	<b>278</b>

Les pertes sur le poste Client ont poursuivi leur repli en 2015 malgré la croissance de l'activité. Nous continuons à optimiser nos processus du fait de la fragilité de la reprise économique qui affecte nos clients TPE-PME.

La variation de nos provisions pour litiges est principalement constituée d'une dotation de 200K€ pour des ruptures de contrats en cours de négociation à la clôture de l'exercice. Le solde de -6K€ est une reprise sur la provision IDR.

## Note 20 : Autres produits et charges

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Perte sur cession d'immobilisations & provisions /dépré actif	-	- 2	- 6
Indemnité sociale non récurrente	- 50	- 42	- 35
Redevances	145	124	99
Indemnités non récurrentes	- 8	33	15
Divers produits et charges	- 42	45	18
<b>Total autres produits et charges</b>	<b>45</b>	<b>157</b>	<b>90</b>

## Note 21 : Résultat opérationnel récurrent

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>1 940</b>	<b>1 163</b>	<b>878</b>
Perte sur cessions & reprise sur provision d'actif cédés		- 2	6
Indemnités sociales non récurrentes	200	30	35
Frais Commerciaux non récurrents	-	130	-
Frais sur titres - OPRA 2013	-	-	128
Dépréciation Immobilisation Bladiphone	-	-	73
Indemnités reçues	- 70	-	-
Indemnités Versées	11	-	-
Dotation Provision Fond de commerce	5	25	-
Divers	- 18	- 2	- 15
<b>Résultat opérationnel Récurrent</b>	<b>2 068</b>	<b>1 344</b>	<b>1 105</b>

Le résultat opérationnel récurrent progresse de +734K€ au cours de l'exercice pour atteindre 2.068K€ au 31 décembre 2015.

Les charges non récurrentes représentent 216K€ et sont composés de 200K€ de provisions liées à des ruptures conventionnelles, 5K€ de provision sur un Fonds de Commerce cédé depuis, et 11K€ d'indemnités sur contrat.

Les 88K€ de produits non récurrents se composent d'une indemnité transactionnelle perçue suite à un litige commercial de 70K€ et d'un remboursement de trop payés sur charges sur exercice antérieur pour 18K€.

## Note 22 : Résultat Financier

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Charges d'intérêts bancaires	-	- 15	- 16
Intérêts sur emprunts	- 55	- 30	- 22
Revenus des Comptes à Termes	58	49	47
Divers produits et charges	- 13	- 18	7
<b>Résultat Financier</b>	<b>-10</b>	<b>-14</b>	<b>16</b>

Le résultat financier 2015 se solde par une charge nette de 10K€.

Nous avons versé 55K€ d'intérêts sur nos lignes de crédit et enregistrons une perte de change de 6K€.

Au niveau des produits, nos comptes à terme ont rapportés 34K€ d'intérêts et nous avons réalisé 16K€ de plus-value avec le contrat de liquidité.

### Note 23 : Impôts sur les Sociétés

Milliers d'euros	2015-12	2014-12	2013-12
Impôts Courants	152	-	-
Impôts Différés	- 492	- 99	-
<b>Total impôts sur les sociétés</b>	<b>-340</b>	<b>-99</b>	<b>0</b>

Comme nous l'avons déjà signalé dans le Rapport Financier 2014, la croissance régulière de nos résultats rendait notre estimation antérieure de la recouvrabilité des impôts différés actifs sur un an moins pertinente.

Nous avons donc opté pour l'activation d'une seconde année d'impôt différé en 2015, qui génère un produit d'impôt différé de 492K€.

A la clôture de l'exercice le déficit reportable du groupe Keyyo est de 9.036K€. Ce déficit est activé à hauteur de 3.031K€ et génère un impôt différé actif de 1.010K€. Le solde de déficit reportable hors bilan est de 6.005K€ fin 2015.

Preuve d'Impôt :	2015-12	2014-12	2013-12
<b>Taux applicable en France</b>	<b>33,33%</b>	<b>33,33%</b>	<b>33,33%</b>
Résultat avant Impot	1 930	1 149	894
Impôt théorique	-643	-383	-298
Impôt comptabilisé	340	99	0
<b>Ecart</b>	<b>983</b>	<b>482</b>	<b>298</b>
<b>Incidence des :</b>			
- déficits antérieurs non activés et imputés sur la période	530	367	253
- déficits antérieurs activés et non imputés	492	99	
- Incidence des différences temporaires	9	-54	28
- Incidence des Réintégrations et Déductions Permanentes	-47	70	17
<b>Total</b>	<b>983</b>	<b>482</b>	<b>298</b>

### Note 24 : Résultat par action

Le résultat net par actions double en 2015 à 1.05€ par titre. Le capital social de la société KEYYO au 31 décembre se composait de de 2.160.000 actions, son volume ayant été réduit à de 215.000 titres après décisions du conseil d'administration du 25 Février 2015.

## 2.8. AUTRES INFORMATIONS

### Note 25 : Secteurs opérationnels

#### Analyse par Secteur opérationnels :

Milliers d'euros	Keyyo Entreprise	Keyyo Proximité	Particuliers Non Alloués	Total
<b>31 DECEMBRE 2013</b>				
<b>Eléments du compte de résultat</b>				
Chiffre d'affaires	14 336	919	6 174	21 429
<b>Actifs sectoriels</b>				
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	611	751	76	1 354
Stocks	138	7	7	152
Créances commerciales nettes	939	101	90	1 131
<b>31 DECEMBRE 2014</b>				
<b>Eléments du compte de résultat</b>				
Chiffre d'affaires	15 649	1 386	5 311	22 345
<b>Actifs sectoriels</b>				
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	948	763	25	1 177
Stocks	217	7	6	230
Créances commerciales nettes	1 099	147	58	1 304
<b>31 DECEMBRE 2015</b>				
<b>Eléments du compte de résultat</b>				
Chiffre d'affaires	17 960	1 581	4 591	24 132
<b>Actifs sectoriels</b>				
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	1 187	761	0	1 186
Stocks	258	7	-	265
Créances commerciales nettes	1 571	130	45	1 746

#### Informations géographiques :

Milliers d'euros	France	Export	Total
<b>31 DECEMBRE 2013</b>			
<b>Eléments du compte de résultat</b>			
Chiffre d'affaires	20 619	810	21 429
<b>Actifs sectoriels</b>			
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	2 793	-	2 793
Stocks	152	-	152
Créances commerciales nettes	1 096	35	1 131
<b>31 DECEMBRE 2014</b>			
<b>Eléments du compte de résultat</b>			
Chiffre d'affaires	21 795	550	22 345
<b>Actifs sectoriels</b>			
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	2 914	-	2 914
Stocks	230	-	230
Créances commerciales nettes	1 289	15	1 304
<b>31 DECEMBRE 2015</b>			
<b>Eléments du compte de résultat</b>			
Chiffre d'affaires	23 544	587	24 132
<b>Actifs sectoriels</b>			
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	3 134	-	3 134
Stocks	265	-	265
Créances commerciales nettes	1 730	16	1 746



## Note 26 : Engagements hors bilan

Le groupe Keyyo dispose de 3 crédits pour un montant global brut de 5 millions d'euros. Ces 3 lignes font l'objet de covenants sur la situation d'endettement nette à maintenir sous certains seuils. Le groupe Keyyo présente une situation de trésorerie nette d'emprunt positive, et respecte de fait ces ratios.

Il n'y a pas d'autre engagement hors bilan au 31 décembre 2015.

## Note 27 : Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 12 avril 2012 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe HOUDOUIN, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité, le 2 décembre 2009, de verser à Monsieur Philippe HOUDOUIN à compter du 1er janvier 2010 une rémunération de 2 K€ euros bruts mensuels en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours de l'année 2015 une rémunération brute de 24 K€ identique à celle de 2014 et 2013.

Il est par ailleurs indiqué que KEYYO a signé le 22 décembre 2009 une convention de prestations de services avec la société MAGELIO CAPITAL, société actionnaire à hauteur de plus de 10% du capital de Keyyo, dont Monsieur Philippe HOUDOUIN est actionnaire et directeur général, dont l'objet est le conseil en matière de stratégie, management et financements dans le domaine des télécommunications. En contrepartie de ces prestations, MAGELIO CAPITAL perçoit à compter du 1er janvier 2010 un honoraire mensuel et forfaitaire de 19,5 K€ hors taxes. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, résiliable avec un préavis de douze mois en cas de dénonciation de la convention.

Cette convention a été préalablement autorisée par le conseil d'administration conformément à l'article L 225-38 du Code du Commerce car Monsieur Philippe HOUDOUIN est directeur général de MAGELIO CAPITAL.

Comme lors des exercices 2013 et 2014, la société MAGELIO a perçu au cours de l'année 2015 des honoraires de 234K€ ainsi que des indemnités pour frais de 8K€.

L'assemblée générale mixte du 17 juin 2015 a décidé de maintenir l'allocation de 36 K€ de jetons de présence aux administrateurs. Le Conseil d'Administration du 27 avril 2016 a décidé de fixer un jeton variable en fonction de la présence effective au Conseil d'Administration et d'allouer les jetons de présence selon cette répartition.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

## Note 27 : Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des Commissaires aux Comptes	2015-12	2014-12	2013-12
Ernst & Young	7	40	39
KPMG	30		
RSM	25	28	28
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>68</b>	<b>67</b>

Le cabinet KPMG a également perçu 18K€ d'honoraires dans le cadre d'autres diligences et prestations.

## Note 28 : Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2015.